Incident grave au Tribunal de Bergerac !

FO Justice dénonce la violence et exige la sécurisation des lieux

Bergerac, le 11 juin 2025 – **Force Ouvrière Justice** dénonce avec la plus grande fermeté l'agression inacceptable dont ont été victimes nos collègues le 10 juin 2025, à l'issue d'une comparution immédiate au Tribunal de Bergerac.

Alors que le détenu P., incarcéré à la Maison d'Arrêt de Périgueux, sortait de l'audience, deux individus identifiés comme son père et son frère s'en sont violemment pris à nos agents. **Insultes et coups ont fusé, mettant en grave danger l'intégrité physique de nos collègues.**

C'est uniquement grâce à leur sang-froid exceptionnel et à leur professionnalisme que nos agents ont réussi à maîtriser la situation, évitant ainsi un drame aux conséquences potentiellement funestes. Face à la violence de l'attaque, l'utilisation de leur Bâton de Protection Télescopique (BPT) a été rendue nécessaire. Par chance, malgré les coups portés, aucun de nos collègues n'a été grièvement blessé. On ne peut pas en dire autant des dégâts matériels (rétroviseurs, pare-brise, etc…)

Force Ouvrière Justice tient à saluer avec force le courage et l'efficacité de nos agents qui, une fois de plus, ont démontré leur capacité à faire face à des situations extrêmes malgré des conditions de sécurité souvent précaires.

Cet incident, d'une gravité alarmante, met en lumière les défaillances criantes en matière de sécurité au sein de nos tribunaux. Il est impératif que de tels actes ne restent pas impunis et que les mesures nécessaires soient prises pour garantir la protection de ceux qui assurent le bon fonctionnement de la justice. À cet égard, **Force Ouvrière Justice** a d'ailleurs déjà établi une cartographie complète de tous les tribunaux identifiés comme non sécurisés, soulignant l'urgence d'agir.

Force Ouvrière Justice sera aux côtés des collègues agressés pour les accompagner et les soutenir dans toutes les démarches et procédures judiciaires à venir. Nous ne laisserons aucune agression impunie.

Par ailleurs, **Force Ouvrière Justice** exige des travaux immédiats de sécurisation dans l'ensemble des tribunaux non sécurisés de la Direction Interrégionale. **La sécurité de nos personnels n'est pas une option, c'est une nécessité absolue.** Il est temps que des actions concrètes soient mises en œuvre pour prévenir de futurs incidents et garantir un environnement de travail sûr pour tous les agents.

Force Ouvrière Justice demande que tous les collègues soient récompensés à la hauteur de leur professionnalisme.

Le bureau *FO Justice* Bordeaux
Le 11 juin 2025